

FLASH INFOS

Juillet 2024 – N°44



Festi Rance revient pour sa 13eme édition



Le samedi 27 et le dimanche 28 juillet à partir de midi sur le terrain de football, aura lieu la 13eme édition de Festi-Rance, festival de musique avec 7 groupes au programme.

Programme du Samedi (Ouverture à partir de 18h00)

- ★ EZZZ à 19 h 00,
- ★ Les Vrillés à 21 h 00,
- ★ Son ar Dan à 23 h 00.

Programme du Dimanche (Ouverture à partir de 12h00)



- ★ Désaccord à 12h30, un duo acoustique avec Margaux et Charly,
- ★ The Wade Lynch Band à 14 h 30,
- ★ Les P'tits Fils de Jeanine à 16 h 30
- ★ Tekmao à 18 h 30.
- ★ Animation dominicale : le duo costumé "La Barque Rouge" interprétera dans l'espace public des chants de marins.

Entrée gratuite avec participation libre, les dons seront en partie reversés à une association caritative du pays de Dinan.

Restauration et buvette sur place avec moules-frites entre autres.

Parking, emplacements PMR.

C'est nouveau : le SAS cycliste



Vous avez sans doute découvert un marquage aux feux de la rue de la Halte et aux feux au niveau du passage à niveau de La Hisse et vous vous êtes interrogés sur l'attitude que vous devez adopter ?

Le sas cycliste est un espace réservé aux cyclistes. Il est placé juste avant le feu tricolore et est délimité par une ligne pointillée en amont de laquelle les véhicules motorisés doivent s'arrêter. Il est matérialisé par des pictogrammes vélo.

Sur l'espace d'arrêt du véhicule, donc juste avant le sas cycliste, la boucle magnétique informe le système qu'un véhicule est en attente et déclenche le feu vert selon un cycle programmé.

En revanche, les vélos, qu'ils soient sur la boucle ou dans le sas cycliste, ne déclenchent pas ce système en raison de leur faible masse métallique. Pour contourner ce problème, il est prévu de doter les feux d'un dispositif d'appel analogue à celui des piétons.

Automobilistes et cyclistes, soyez prudents et respectueux de ces aménagements destinés à sécuriser les uns et les autres et à favoriser le partage de la route.

N'oubliez pas les Bouchons de l'Espoir

Depuis le 1^{er} juillet 2024, les fabricants de bouteilles en matière plastique ont l'obligation de solidariser les bouchons au goulot. Cette mesure vertueuse vise à éviter la dispersion des bouchons dans la nature, de réduire ainsi la pollution et d'assurer la protection des espèces animales.

Cependant, jusqu'alors, une association recueillait ces bouchons plastique ainsi que les bouchons en liège et faux liège et les revendait à une entreprise pour un recyclage.

Les revenus de cette vente sont dédiés à l'accompagnement des personnes **lourdement handicapées** (achat de chaises roulantes, achat de véhicules de transport aménagé, chiens guide d'aveugles, matériels handisport, etc.

N'oublions pas que nous sommes tous ou nous pouvons tous être confrontés à une situation de handicap :

- une maladie, un accident et tout simplement la vieillesse peuvent nous conduire à un état de dépendance.

Donc, n'oubliez pas de détacher les bouchons des bouteilles plastique afin de soutenir une association de Ploubalay et d'assurer ainsi la solidarité humaine !



Des composteurs bientôt mis à disposition



Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi oblige les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets à fournir une solution de tri à la source des biodéchets aux ménages. 30 000 composteurs individuels seront ainsi mis à disposition des foyers d'ici fin 2025.

Les composteurs sont en plastique recyclé et recyclable, fabriqués en Europe. Le volume du matériel est d'environ 400 litres, convenant à un foyer jusqu'à 6 personnes.

Comment recevoir son composteur individuel ?



La remise du composteur individuel est conditionnée à une **inscription préalable** sur le site internet de Dinan Agglomération : www.dinan-agglomeration.fr et au suivi d'une session de sensibilisation (environ 30 minutes) par groupe afin de connaître les apports possibles dans le composteur, comprendre comment le gérer et utiliser le compost mûr.

- Les distributions pour la commune de Saint-Samson-sur-Rance sont prévues du **6 au 9 novembre**.
- Les **inscriptions en ligne** ouvriront deux mois à l'avance, à savoir mi-octobre pour celles prévues en novembre et décembre.

Des travaux se terminent, d'autres vont bientôt commencer

CHEMIN DES CORVEES

Après avoir pris beaucoup de retard en raison des conditions météo, les travaux de réhabilitation du chemin des Corvées sont enfin terminés : à pied ou à vélo, venez découvrir ce chemin qui relie les Corvées (entre la Quinardais et la Guéraudais) et la Bouhourdais (tout près du chemin Gallo-romain).

RUE DU DOMAINE ET DE LA METTRIE

Les travaux Rue du Domaine et Rue de la Mettrie (ainsi qu'au Petit Lyvet) débiteront normalement la dernière semaine d'août.

LA MEFFRAIS

Ceux de la Meffrais commenceront la première semaine de septembre, d'abord au niveau du virage de la route de Taden. Ils devraient durer jusqu'à la mi-octobre.

Dans les deux cas, des courriers seront distribués aux riverains lorsque ces travaux auront un impact sur leur circulation.

La fibre arrive bientôt

Dans le cadre du **développement de la fibre Orange**, une animation d'information aura lieu **les 26 et 27 août** prochains sur la **place de la boulangerie**, de 10h30 à 17h30 (précisions à venir sur panneau pocket).